Hauts-de-France, Aisne Longpont

Ancienne abbaye de Cisterciens Notre-Dame, actuellement église paroissiale Saint-Sébastien, place de l' Abbaye

Couteau à trancher, dit "couteau de Saint Louis"

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001254 Date de l'enquête initiale : 1993 Date(s) de rédaction : 1993

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PM02000722

Désignation

Dénomination: couteau

Précision sur la dénomination : couteau à trancher

Appellations : couteau de Saint Louis

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Emplacement dans l'édifice : bâtiments abbatiaux

Historique

Ce couteau fait partie d'une paire de couteaux à trancher avec laquelle Raoul de Nesle, comte de Soissons, coupa les viandes et servit le roi Saint Louis au cours du festin qui suivit la dédicace de l'église abbatiale de Longpont, le 24 octobre 1227. Melchior Regnault, qui semble être le premier auteur à évoquer ces objets, précise que le comte de Soissons laissa à l'abbaye les couteaux avec lesquels il y avait servi le roi. D'autres descriptions d'Ancien Régime signalent que la longueur des lames avoisinait à l'origine une trentaine de centimètres et qu'elles se terminaient en forme de croissant. Quant aux manches, peut-être en bois, ils étaient recouverts de lames d'or ciselées. La graphie et la langue de l'inscription portée sur le couteau subsistant témoignent que les objets ont été fabriqués en Angleterre aux alentours de 1200. Mais les raisons de leur présence en France sont inconnues et, dans l'état actuel des connaissances, rien ne permet de savoir s'il s'agit d'un don, d'un butin de guerre ou d'un élément d'une rançon.

Claude Carlier, qui écrit au milieu du 18e siècle, rapporte que les ornements en or des manches sont alors manquants, ayant été enlevés à une époque de calamité pour être vendus. Les objets restent néanmoins à l'abbaye jusqu'à la Révolution, époque à laquelle ils sont aliénés. Selon l'abbé Poquet, ce couteau-ci est acquis par un menuisier de la région, nommé Veister, qui raccourcit sa lame d'un tiers pour en faire un outil et le dote d'un nouveau manche. Il passe ensuite dans les mains de plusieurs cotteréziens : Dieudonné Demolombe (notaire, puis directeur du dépôt de mendicité de la Seine) qui l'achète pour 5 F, son gendre, Jean Antoine Paul Massot, puis le gendre de ce dernier, François Étienne Augustin Milet, qui en est encore propriétaire vers 1880. La famille de Montesquiou, propriétaire de l'abbaye, réussit à l'acquérir vers la fin du 19e ou au début du 20e siècle. Par mesure de précaution, le couteau est enterré au début de la Première Guerre mondiale, puis déterré avant la fin du conflit. Ses propriétaires le confient alors à un orfèvre parisien pour être nettoyé. Cette mesure a préservé l'objet de l'incendie qui a ravagé les bâtiments abbatiaux vers le milieu de l'année 1918.

Période(s) principale(s) : limite 12e siècle 13e siècle Période(s) secondaire(s) : limite 18e siècle 19e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Raoul Nesle (de) (donateur, attribution par travaux historiques)

Lieu d'exécution : Angleterre

Description

Le couteau est formé d'une lame en acier damasquiné, ornée sur ses deux faces d'une inscription et d'une frise en or. Ce décor longe le dos de la lame, sur les deux faces. La soie de la lame est actuellement enfoncée dans un manche en os teinté en vert et orné de cannelures.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : coutellerie, orfèvrerie

Matériaux : acier forgé, damasquinure ; or (décor) ; os taillé, peint, monochrome, cannelé torsadé

Mesures:

Mesures du couteau : h = 4.9; l = 32.3; pr = 1.9. Longueur de la lame seule : 20.6 cm.

Représentations:

L'inscription est bordée d'une frise de postes.

Inscriptions & marques: inscription (incrusté, sur l'oeuvre, anglais, incomplet, lecture incertaine, connu par document)

Précisions et transcriptions :

L'inscription, incrustée en lettres d'or, longe le dos de la lame sur ses deux faces. Elle est rédigée en anglais médiéval. La mutilation subie par la lame a fait disparaître une partie du texte. L'inscription complète a été publiée dans des ouvrages du 18e siècle, mais avec des erreurs de lecture. Texte de l'inscription : KNIF HIC HAM OF GOLD VUR[T HINE] / VULE BE GIVEN [N]E BO[C ?]T SI[VILATIE ?]. André Crépin, dans la dernière étude sur ce sujet, propose deux traductions de ce texte : Couteau je suis incrusté d'or / Je veux être donné seulement à Si[...] ; ou bien : Couteau je suis valant de l'or / je ne veux être donné ni acheté, je présente nourriture de choix.

État de conservation

manque, oeuvre mutilée, réduction, partie remplacée

Ce couteau appartient à une paire dont l'autre élément a disparu. Les textes anciens qui le décrivent précisent qu'il avait un manche (probablement en bois) couvert de lames d'or ciselées. Ces dernières ont été vendues par l'abbaye sous l'Ancien Régime, lors de difficultés financières. Après la Révolution, le couteau a été acquis par un menuisier de la région. C'est sans doute à cette occasion que le manche a été remplacé par un manche en os (aujourd'hui fissuré) et que la lame a été raccourcie et arrondie, perdant son extrémité en forme de croissant et une partie de l'inscription.

Statut, intérêt et protection

Ce couteau est exceptionnel, autant par sa provenance, son décor, sa date de réalisation, que par les événements et les personnages qui s'y rapportent, mentionnés par les chroniqueurs médiévaux.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre objet, 1910/10/02

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Bibliographie

CARLIER, abbé Claude. Histoire du duché de Valois, ornée de cartes et de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays Depuis le temps des Gaulois, & depuis l'origine de la Monarchie Françoise, jusqu'en l'année 1703. Paris : Guillyn, Libraire ; Compiègne : Louis Bertrand, Libraire-Imprimeur du Roi & de la Ville, 1764. 3 vol.
 t. 2, p. 119-120.

CRÉPIN, André. L'inscription anglaise du "couteau de Saint Louis" conservé à Longpont, Aisne.
 Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, 1997, volume 141, n° 4, p. 1281-1313.

- [Exposition. Paris, Musée des arts décoratifs. 1965]. Les Trésors des églises de France. Introduction par Jean TARALON. Paris: Caisse nationale des monuments historiques, 1965.
 p. 43-44.
- [Exposition. Paris, Conciergerie. 2014-2015]. Saint Louis: exposition présentée à la Conciergerie à Paris, du 8 octobre 2014 au 11 janvier 2015. Dir. Pierre-Yves Le Pogam. Paris: Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2014.
 Notice 18, p. 204-205.
- POQUET, abbé Alexandre. Monographie de l'abbaye de Longpont. Son histoire, ses monuments, ses abbés, ses personnages célèbres, ses sépultures, ses possessions territoriales. Paris : chez Édouard Didron, chez Dumoulin, 1869.
 p. 76-79.
- POQUET, abbé Alexandre. Note sur une lame de couteau provenant de l'abbaye de Longpont. Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, 1855, t. 9, dixième séance, Lundi 6 Novembre 1855, p. 257-260.
- REGNAULT, Melchior. Abrege de l'Histoire de l'ancienne ville de Soissons. Contenant vne sommaire deduction genealogique des Comtes dudit lieu. Extraict des memoires de maistre Melchior Regnault, cydeuant Conseiller au Baillage & Siege Presidial dudit Soissons. Paris: Pierre Menard, 1633. p. 119.

Illustrations



Vue générale de la seconde face du couteau. Phot. Thierry Lefébure IVR22_19930201569XA



Vue de la première face de la lame. Phot. Thierry Lefébure IVR22 19930201555V



Vue de la seconde face de la lame. Phot. Thierry Lefébure IVR22_19930201565VA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) : Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Sébastien de Longpont (IM02001244) Hauts-de-France, Aisne, Longpont, Ancienne abbaye de Cisterciens Notre-Dame, actuellement église paroissiale Saint-Sébastien, place de l' Abbaye

 $Auteur(s) \ du \ dossier : Christiane \ Riboulleau, Martine \ Plouvier, Bernadette \ Demetz, Jean-François \ Luneau \ Copyright(s) : (c) \ Région \ Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) \ Département de l'Aisne ; (c) \ AGIR-Pic$

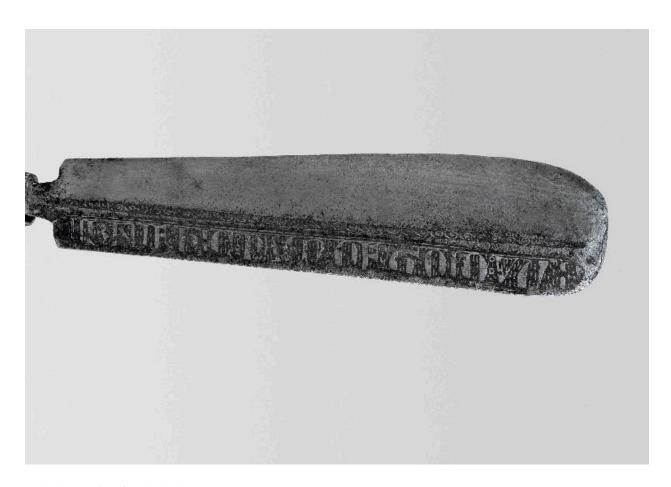


Vue générale de la seconde face du couteau.

IVR22_19930201569XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la première face de la lame.

IVR22_19930201555V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la seconde face de la lame.

IVR22_19930201565VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation